

Le Quotidien

19/12/1977

Bibliothèque Maison de l'Orient



146287

## La Commission d'enquête sur les fouilles de Glozel a rédigé son rapport

**C'est un document neutre qui,  
s'appuyant sur les « raisonnements  
psychologiques » des antiglozéliens,  
laisse les choses en l'état**

Le rapport de la Commission internationale d'enquête sur les fouilles de Glozel est rédigé, signé et sur le point de paraître dans la *Revue Anthropologique*.

Nous n'en avons pas le texte précis, mais le sens général nous en est parfaitement connu. Il est tel que, personnellement, je l'attendais, c'est-à-dire neutre et laissant les choses en l'état.

Voici ce que nous écrivait hier un savant notable, compatriote de M. Herriot, après un entretien avec le ministre :

« M. Herriot, comme je vous l'ai dit, s'intéresse vivement à Glozel, mais il est naturellement un peu déçu par le rapport de la commission, qu'il n'a pas lu, mais qui lui a été résumé par M. Peyrony.

« Ce dernier lui a ressassé, en particulier, tous les *raisonnements psychologiques* déjà publiés par les antiglozéliens. Je n'ai pu entendre aucun fait précis, aucune démonstration rigoureuse de la fausseté. »

La Commission internationale, sur le terrain, à Glozel, était convaincue en majorité de la parfaite correction des trouvailles. M. Peyrony était convaincu de l'authenticité par ses travaux personnels sur les lieux. M. Bosch-Gimpera haussait les épaules (et doit les hausser encore aujourd'hui) au seul mot de « supercherie ». M. Forrer constata de bonne humeur sa conversion et M. l'abbé Favret fut le premier à déclarer inutile la continuation du travail après la trouvaille de son anneau de schiste gravé.

Puis, cette commission qui s'était réunie pour effectuer, si possible, ses trouvailles et constater leur condition *in situ*, s'est dispersée aux quatre coins de l'Europe... afin de rédiger son rapport ! C'est-à-dire pour, finalement, remettre en scène les arguments psychologiques sur lesquels se menait la bataille avant son intervention. Piètre résultat, en vérité, et piètre méthode.

Il est vrai qu'elle place M. Morlet au-dessus de tout soupçon de supercherie. C'était bien superflu.

D'ailleurs, Morlet se solidarise entièrement avec Emile Fradin, son collaborateur de tous les instants.

Il reste donc toujours à désigner le fraudeur et, surtout, un mécanisme plausible de la fraude.

N'empêche que certains confrères bien intentionnés commencent à parler de « suites judiciaires ». — J. C.